

SYNTHESE NATIONALE DES PRELEVEMENTS A LA CHASSE DE NUIT AU GIBIER D'EAU - SAISON 2007-2008



Régis Hargues*, Vincent Schricke, François Auroy*, Jean-Pierre Arnauduc***

*Fédération Nationale des Chasseurs – 13, rue du Général Leclerc – 92136 Issy les Moulineaux Cedex

**Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage – 39, Bd Albert Einstein, CS 42355, 44323 Nantes Cedex

INTRODUCTION

Conformément à l'arrêté du 22 juin 2005 modifiant celui du 21 janvier 2004, la FNC et l'ONCFS publient chaque année un bilan des prélèvements réalisés par la chasse de nuit en France. Le présent rapport présente les résultats globaux pour la saison de chasse 2007-2008. Seul un bilan des prélèvements nationaux est présenté dans cette note. Une analyse plus approfondie des données est envisagée à court terme et fera l'objet d'une publication ultérieure, comme nous l'avons fait pour les données des saisons précédentes (article publié dans le rapport scientifique 2006 de l'ONCFS).

RESULTATS

Participation des FDC

Avec 4 saisons de recul, la participation des FDC est de 100% avec un retour de 27 fichiers sur 27 (22 en 2004-2005 ; 25 en 2005-2006, 27 en 2006-2007, 2007-2008). Cela représente ainsi 8 047 huttes / tonnes / hutteaux / gabions analysés soit plus de 53% des installations immatriculées en France (n = 15 123 au total). Le retour des carnets s'est effectué ainsi :

- 6 911 huttes sur le Domaine Terrestre (DT et DPF)
- + 1 080 huttes sur le Domaine Public Maritime (DPM)
- + 56 huttes (sans distinction de lieu)
- = **8 047** huttes

Après quatre années de récolte, la base de données sur les prélèvements de la chasse de nuit s'est considérablement enrichie. On notera la dynamique toujours positive sur ce dossier au vu de l'implication toujours plus forte des FDC.

Les Prélèvements

La saison de chasse 2007-2008 est considérée comme « normale » au regard des prescriptions relative à l'Influenza aviaire concernant la pratique de la chasse.

Les résultats présentés ci-dessous sont une synthèse des chiffres bruts pour les 7991¹



¹ Ce chiffre prend en compte toutes les huttes répondantes, c'est-à-dire les huttes ayant réellement eu une activité cynégétique ainsi que celles ayant retourné le carnet avec la mention « non chassé ». Les 56 huttes de l'Aude (11) ne sont pas prises en compte ici.

hottes en distinguant le DPM du DT. Il ne s'agit en aucun cas d'une extrapolation nationale qui ne pourra se faire qu'après une analyse statistique plus poussée.

ESPECES	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER	FEVRIER	TOTAL
Sarcelle d'hiver	2737	3161	3598	3414	4648	1616		19174
Canard Siffleur	77	874	2035	2205	2282	683		8156
Canard Colvert	2105	799	535	466	554	207		4666
Canard Souchet	1089	742	652	442	624	213		3762
Canard Pilet	80	416	916	407	358	297		2474
Canard Chipeau	110	108	217	348	731	120		1634
Foulque macroule	399	199	172	91	95	68		1024
Sarcelle d'été	251	84	27	52	9	0		423
Oie cendrée	4	9	26	51	32	92	128	342
Fuligule Milouin	43	24	48	53	44	13		225
Fuligule Morillon	18	18	29	35	12	10		122
Oie Rieuse	1	0	14	12	11	1	10	49
Oie des Moissons	0	0	0	5	1	0	2	8
Nette Rousse	2	0	2	1	1	0		6
TOTAL	6916	6434	8271	7582	9402	3320	140	42065

Tab 1. Prélèvements mensuels et par espèce réalisés sur le Domaine Public Maritime (n = 42 065)

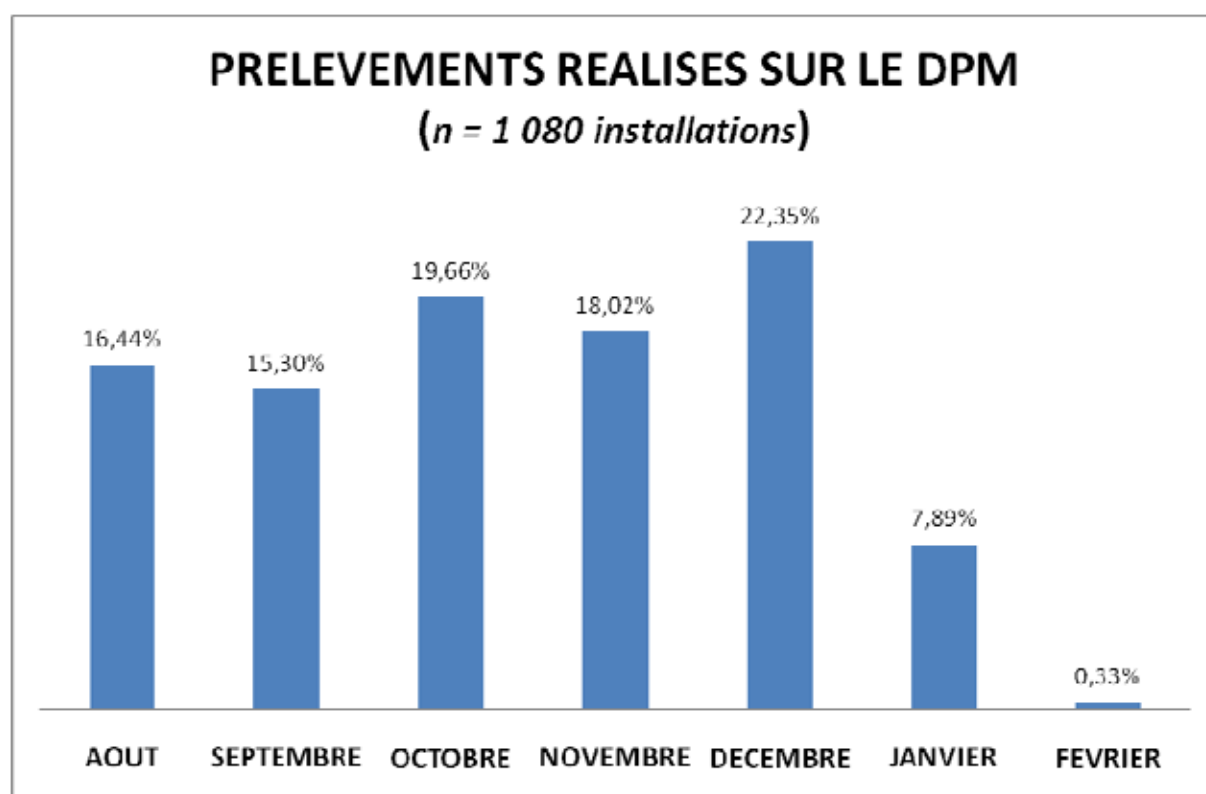


Fig 1. Distribution des prélèvements sur le DPM en 2007-2008 (n = 42 065)

ESPECES	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER	FEVRIER	TOTAL
Sarcelle d'hiver	4538	11699	13826	14916	20181	7842		73002
Canard Colvert	19394	15961	9672	8382	9494	5185		68088
Canard Siffleur	220	1777	4915	6458	6574	2505		22449
Canard Souchet	2234	4555	3631	3684	3337	1713		19154
Canard Chipeau	339	921	1556	2492	3864	1150		10322
Canard Pilet	228	1005	2474	1355	1280	1695		8037
Foulque macroule	1063	1203	1111	839	918	712		5846
Fuligule Milouin	129	354	779	904	1210	629		4005
Oie cendrée	27	50	678	829	356	1159	899	3998
Sarcelle d'été	714	664	338	154	140	50		2060
Fuligule Morillon	18	169	378	585	386	239		1775
Oie Rieuse	20	6	84	105	133	89	34	471
Oie des Moissons	9	8	35	35	68	17	12	184
Nette Rousse	13	6	11	16	24	22		92
TOTAL	28946	38378	39488	40754	47965	23007	945	219483

Tab 2. Prélèvements mensuels et par espèce réalisés sur le Domaine Terrestre (n = 219 483)

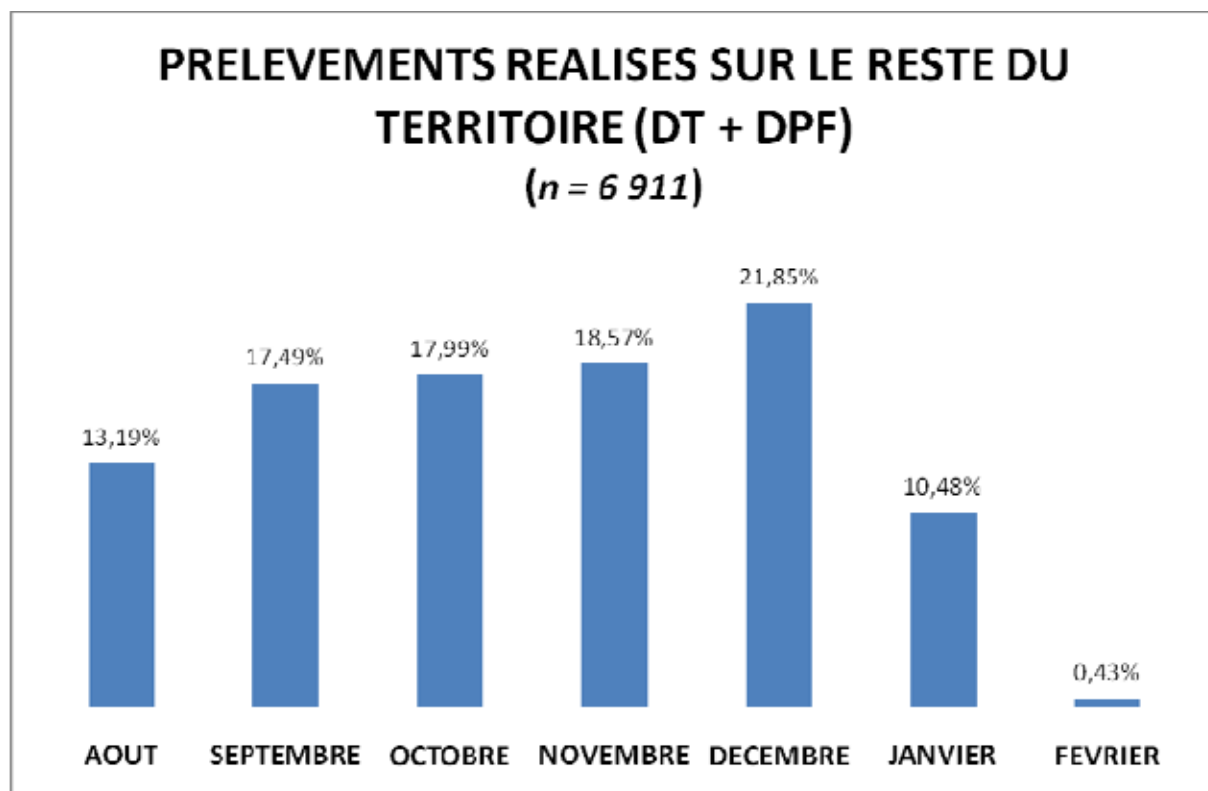


Fig 2. Distribution des prélèvements sur le DT en 2007-2008 (n = 219 483)

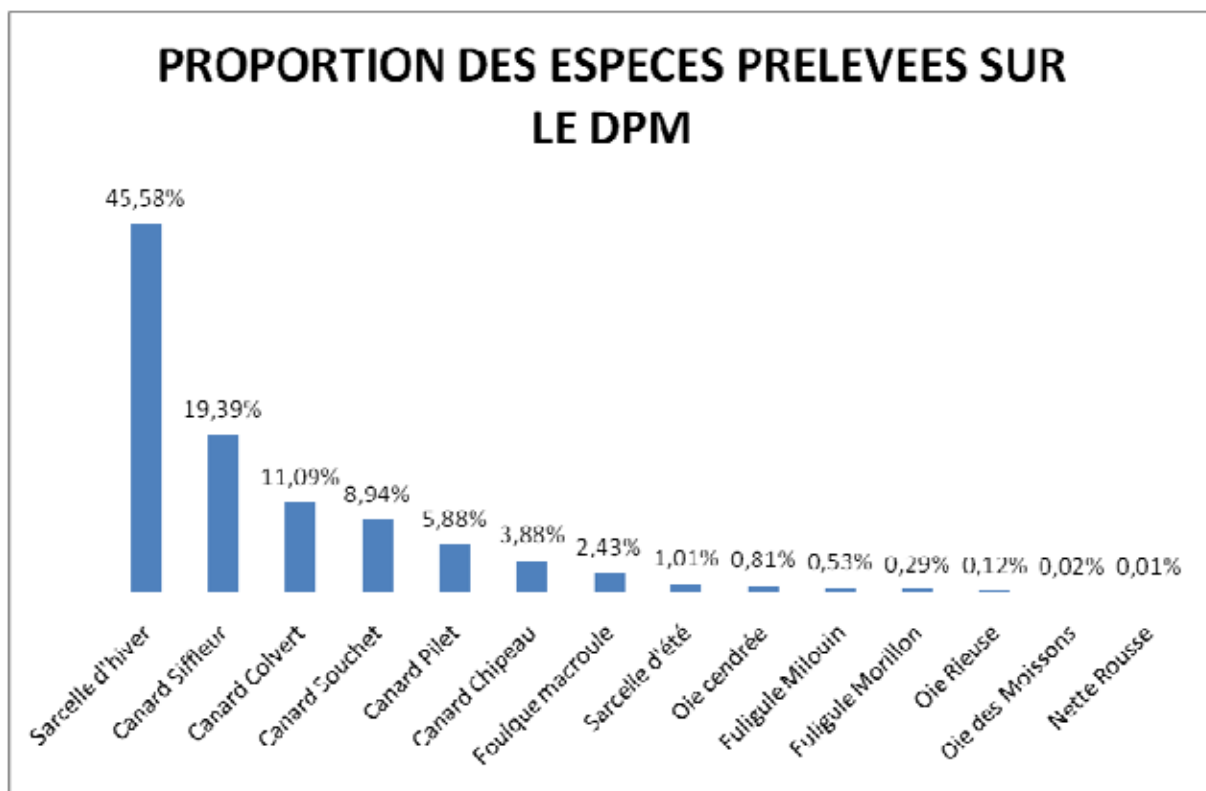


Fig 3. Proportion (%) des différentes espèces prélevées sur le DPM

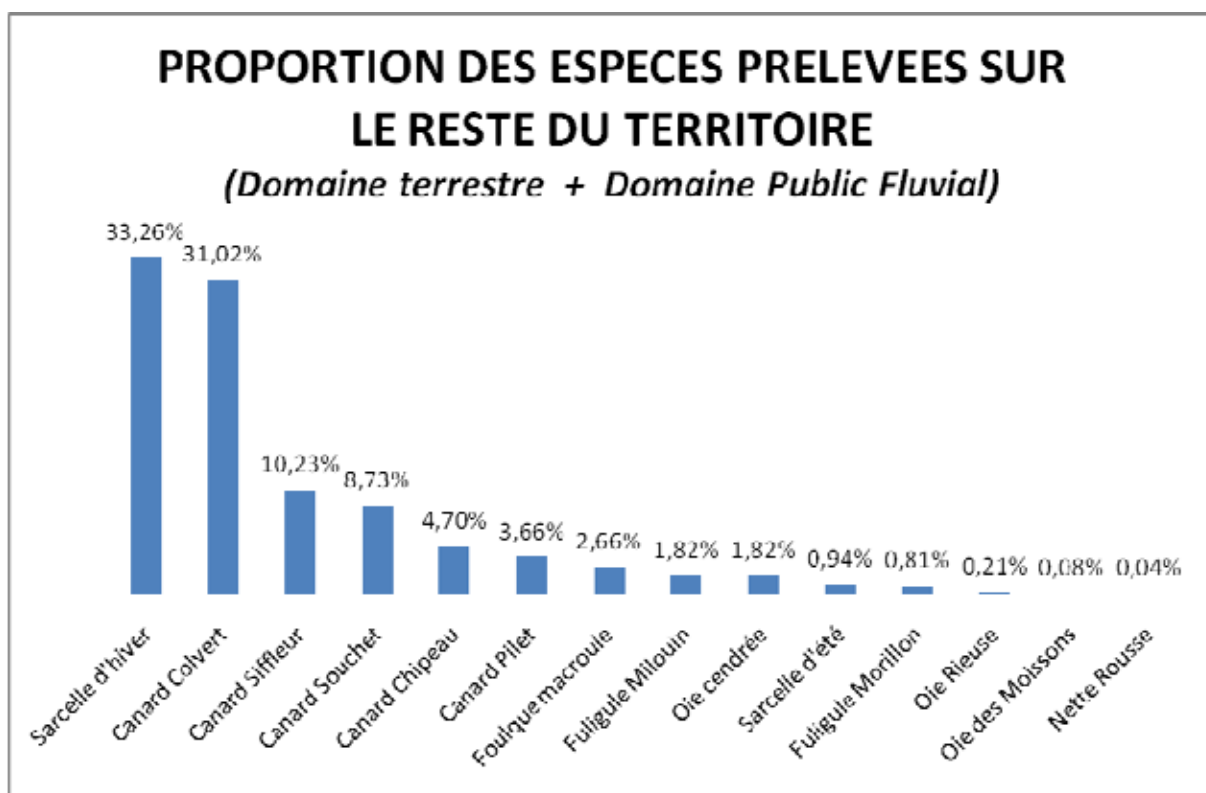


Fig 4. Proportion (%) des différentes espèces prélevées sur le DT

DISCUSSION ET CONCLUSION

Pour la saison de chasse 2007-2008, la base de données comptabilise **261 548** oiseaux prélevés. Si l'on y rajoute les 2 124 prélèvements de la FDC de l'Aude, on totalise **263 672** oiseaux.

Le Canard colvert et la Sarcelle d'hiver restent les espèces les plus prélevées par ce mode de chasse (> 63% du tableau total quel que soit le lieu de chasse). Ces 2 espèces avec le Canard siffleur et le Canard souchet représentent plus de 83% du tableau de la chasse de nuit.

Au terme de ces quatre années, la masse de données acquises est très importante et doit permettre de réaliser un travail statistique complet afin d'évaluer le prélèvement total réalisé par la chasse de nuit sur les espèces de canards, oies et foulques.

Par ailleurs, il convient de souligner l'important travail réalisé par les FDC qui affichent une totale transparence sur ces données, qui vont s'avérer d'un intérêt certain pour la gestion des espèces gibier d'eau. L'harmonisation des systèmes de collecte montre ici tout son intérêt.

Contact des Auteurs :

rhargues@chasseurdefrance.com

vincent.schricke@oncfs.gouv.fr